



## UN EXEMPLE D'OUTIL AU SERVICE DE L'APPROPRIATION : LE CARNET DE LECTURE ET EXPLOITATION SOUS FORME DE CERCLES DE LECTURE PRÉSENTATION DE LA DÉMARCHÉ

Les nouveaux programmes font de la lecture d'œuvres intégrales l'un des principaux objectifs des classes du lycée, objectif d'autant plus crucial que la lecture doit aujourd'hui peut-être plus encore qu'hier être soutenue et accompagnée pour s'inscrire pleinement dans la vie culturelle et les habitudes des élèves. C'est pour répondre à cette difficulté que le carnet de lecture constitue un outil intéressant et stimulant : il pourra ainsi utilement accompagner la lecture des œuvres au cours des années de lycée.

En classe de seconde, deux pièces de théâtre et deux romans et récits doivent être lus et étudiés, auxquels s'ajoutent trois lectures cursives obligatoires. Le programme de première indique l'étude d'une œuvre pour chacun des quatre objets d'étude ; ces œuvres sont à choisir parmi les propositions faites, qui indiquent pour chaque objet d'étude trois œuvres accompagnées chacune d'un parcours associé. Les élèves liront ainsi dans l'année huit œuvres intégrales, dont quatre choisies dans le programme limitatif, les quatre autres dans une liste proposée par le professeur. Pour former des lecteurs, il faut permettre aux élèves de construire un rapport personnel et individuel avec les œuvres, loin des discours tout faits mécaniquement appris. Le carnet de lecture apparaît alors comme un outil utile pour « garder la trace du travail et des activités menées tout au long de l'année »<sup>1</sup>. C'est un support qui conduit l'élève à garder une trace de sa propre lecture et ainsi à s'approprier l'œuvre et ses enjeux. Comme aucun travail profond ne peut se faire en cours de français sans la lecture personnelle de l'œuvre par les élèves, la lecture effective des œuvres proposées par le professeur en classe de seconde et par les programmes en classe de première doit être accompagnée par le professeur. Ces œuvres sont choisies, dès la seconde, pour leur intérêt littéraire et donc pour leur capacité à ouvrir des champs de réflexion et à développer une compréhension sensible du monde. Les lectures cursives proposées par le professeur, en seconde et première, doivent entretenir des liens forts avec l'œuvre étudiée pour l'éclairer et en enrichir la compréhension : elles permettent d'approcher la singularité de chaque œuvre mais aussi le dialogue fécond qui existe entre toutes. Le carnet de lecture accompagne les œuvres intégrales et les lectures cursives. Son mode de fonctionnement, expliqué pour l'œuvre intégrale dans cette ressource, conduit l'élève à le tenir également pour les lectures cursives menées en autonomie. La lecture de l'œuvre au programme choisie par

1. Programme d'enseignement de français de la classe de seconde générale et technologique et de la classe de première des voies générale et technologique, B.O. spécial n°1 du 22 janvier 2019.

Le professeur est également accompagnée et donne lieu à des rendez-vous dont le nombre varie en fonction de la longueur et de la difficulté du texte proposé. Le professeur veille particulièrement, dans ces moments d'échanges, à attirer l'attention de tous sur les liens entre les différents textes lus.

La lecture des œuvres du patrimoine a déjà été engagée au collège et se poursuit au lycée afin de forger une culture littéraire partagée et assimilée personnellement par chaque élève. Ce travail d'appropriation, au cœur des enjeux du cours de français, suppose une attention toute particulière prêtée à la lecture des élèves afin qu'une véritable rencontre s'opère entre l'œuvre et son lecteur. Il convient dès lors d'être particulièrement attentif à certains moments de la lecture pour susciter ou développer chez les élèves le désir de les lire.

### *L'entrée dans l'œuvre*

L'entrée dans l'œuvre est un temps de rencontre décisif. Le professeur la construit de façon à faire naître l'intérêt de la classe et à présenter les enjeux de l'œuvre. Les enseignants savent recourir à différentes activités pour accompagner les élèves dans la lecture des premières pages des œuvres intégrales proposées. La liste ci-dessous n'est pas exhaustive, d'autres démarches pouvant être envisagées en fonction de la nature de l'œuvre lue et de ses enjeux :

- la lecture de passages romanesques, de scènes théâtrales ou de poèmes jugés particulièrement attractifs, qui permettent de dessiner un premier trajet dans l'œuvre ;
- le récit historique pour dessiner le contexte qui donne sa profondeur temporelle à l'œuvre (le récit de l'épopée napoléonienne, par exemple, pour aborder et comprendre *Le Rouge et le Noir*, des conquêtes de Trajan et du règne d'Hadrien pour éclairer le roman de Marguerite Yourcenar, de l'accession au pouvoir d'Auguste pour *Cinna*) ;
- la présentation de la figure de l'auteur et de la place de l'œuvre dans son histoire d'écrivain ;
- la lecture de textes complémentaires qui éclairent le début de l'œuvre ;
- l'analyse d'une (ou plusieurs) œuvre(s) artistique, iconographique, musicale, susceptible(s) d'introduire les élèves dans l'univers sensible de l'œuvre ;
- le visionnage d'extraits tirés d'adaptations cinématographiques qui ouvrent sur l'univers de l'œuvre et qui rendent concret et vivant un contexte historique, littéraire ou culturel ;
- l'observation de la table des matières qui permet déjà de poser des hypothèses de lecture.

Le professeur choisit les pistes qui lui semblent les plus propices à nourrir l'intérêt des élèves pour l'œuvre qu'ils s'appêtent à lire. Cette entrée dans le texte constitue un moment important de l'histoire entre le lecteur et l'œuvre : elle peut donc déjà donner lieu à une trace dans le carnet de lecture.

### *Un journal de bord*

Le carnet de lecture est avant tout un journal de bord qui permet à l'élève de nouer une relation intime avec l'œuvre lue et d'en garder la trace. C'est un outil d'une grande souplesse que les professeurs pourront adapter aux pratiques de la classe.

Il peut comporter différentes entrées qui visent à l'appropriation des textes par les élèves.

Retrouvez eduscol sur :



## *Des notes de lecture*

Ainsi, l'élève l'utilise comme un journal dans lequel il consigne ses notes de lecture prises au fil du texte, dans le cadre d'une progression pensée et arrêtée par le professeur, qui permet à tous les élèves de progresser au même rythme de lecture. Ces notes visent aussi à s'assurer de la lecture effective par l'élève et de la compréhension du sens premier du texte, préalable nécessaire à toute étude. Il faut évidemment tenir compte, pour fixer le rythme de lecture et ses différentes étapes (donc pour déterminer les passages du texte où l'on s'arrête pour faire le point sur la lecture), de l'appétence et des compétences des élèves, afin de maintenir leur intérêt pour le texte et de les conduire à en percevoir les principales articulations. Cela leur permet de s'approprier l'œuvre en réfléchissant à ses contours, au travail de l'écrivain et aux infléchissements dans l'écriture. Le professeur amène ainsi progressivement la classe à être attentive aux faits majeurs de l'intrigue, à l'évolution des protagonistes, à certains thèmes délimités au préalable et soumis à la discussion après le premier rendez-vous de lecture. Ces éléments constituent autant de fils rouges qui guident la lecture des élèves. Les notes prises au fil du texte ont vocation à être réinvesties lors des cercles de lecture, véritables rendez-vous durant lesquels les élèves pourront rendre compte de leur compréhension de l'œuvre.

## *Une bibliothèque de citations*

L'élève peut être également invité à se constituer une bibliothèque de citations, qu'il peut choisir pour leur pertinence ou pour l'intérêt personnel qu'elles suscitent chez lui.

Ces citations peuvent être expliquées et analysées. C'est un travail progressif que le professeur conduit avec ses classes. Ainsi, en début d'année, les élèves peuvent choisir des citations prises dans la partie donnée à lire, les justifier en faisant appel à leur sensibilité. Le professeur conduit les élèves à affiner cette sélection au fur et à mesure de l'année, à devenir de plus en plus attentifs à l'intérêt littéraire, aux enjeux esthétiques des citations relevées ; cela peut nourrir un travail d'analyse littéraire de plus en plus précis. La sélection des citations, leur justification et leur analyse seront un outil précieux non seulement pour l'explication linéaire, mais aussi pour l'exercice de la dissertation sur œuvre ou de l'essai ; la mémorisation de certaines citations – sans doute utile, mais non indispensable à la réussite de l'exercice dissertatif – est facilitée dès lors que celles-ci ont été sélectionnées, analysées et comprises par l'élève.

## *Des impressions de lecture*

Le carnet devient surtout un vrai journal de lecture si l'élève peut l'investir de manière subjective et intime. À cet effet, le professeur veille à laisser le champ libre à l'expression personnelle. Le carnet accueille les impressions de lecture des élèves.

Sans les figer par des questionnaires fermés ou répétitifs, le professeur peut les susciter en interrogeant leurs goûts, les réactions diverses que l'œuvre provoque, en faisant appel à leur vécu et à leur culture, littéraire, artistique, culturelle, etc.<sup>2</sup> Pour cela, le professeur les interroge sur les épisodes qui ont retenu leur attention, sur les passages qui les ont marqués, sur les personnages qu'ils ont appréciés ou non, sur leurs agissements et sur leur évolution, qu'ils

2. Voir l'article d'Anne Vibert : [http://eduscol.education.fr/lettres/im\\_pdflettres/intervention-anne-vibert-lecture-vf-20-11-13.pdf](http://eduscol.education.fr/lettres/im_pdflettres/intervention-anne-vibert-lecture-vf-20-11-13.pdf)

Retrouvez eduscol sur :



pourraient être amenés à commenter, sur la valeur de telles idées ou de tels arguments... L'œuvre peut susciter aussi bien des réactions positives que négatives : l'enjeu du carnet de lecture est de les expliquer et de les comprendre, afin d'amener progressivement les élèves à dépasser des jugements lapidaires non justifiés et à formuler des impressions fondées et développées. Les impressions de lecture favorisent en effet la compréhension et l'appropriation de l'œuvre. Elles permettent aux élèves de s'interroger sur les raisons pour lesquelles certains passages, certains épisodes, certains personnages, retiennent leur attention, ou au contraire les freinent, les arrêtent ou les rebutent. C'est par ce retour sur les impressions suscitées que s'engage un vrai travail réflexif sur l'œuvre. Le professeur conduit les élèves à dépasser ces impressions premières et personnelles de lecture et les fait accéder progressivement à une analyse plus fine et distanciée, à une écriture plus aboutie et experte. Ces impressions de lecture pourront être exploitées dans les « cercles de lecture » (voir *infra*)

De plus, le carnet de lecture, avec les activités qu'il permet, peut à la fois fournir l'occasion et la matière des écrits d'appropriation et un support pour en garder la trace. Les programmes pour les classes de lycée mettent en évidence la variété des écrits que l'on peut proposer aux élèves et la souplesse des travaux possibles. Le carnet de lecture est ainsi un lieu privilégié pour les écrits d'invention ou d'intervention. Écrire dans les marges du texte devient un moyen complémentaire pour s'approprier l'œuvre lue. Cela permet aux élèves de réfléchir aux choix énonciatifs, narratifs ou argumentatifs, par exemple à la singularité d'un style ou d'une écriture, aux variations génériques, et de se rendre sensibles aux inflexions et aux changements de tons et de registres, aux effets que les textes cherchent à provoquer chez le lecteur. Enfin, cette écriture dans les marges du texte aide les élèves à appuyer leur lecture sur des éléments complémentaires : d'autres textes littéraires liés au passage lu, des textes critiques, des textes historiques, etc. Ce travail fait prendre conscience du contexte historique, littéraire et culturel. C'est un espace de liberté qui vise à susciter le plaisir littéraire et à encourager les pratiques d'écriture.

### *Un espace de création artistique*

Le carnet de lecture peut aussi intégrer et accueillir **un espace de création artistique**. Celui-ci accompagne sans s'y substituer le travail de lecture et d'écriture. L'élève peut ainsi choisir d'illustrer certains passages par des reproductions d'œuvres iconographiques (peintures, photos, dessins, caricatures, photogrammes...), à la manière de Gustave Doré illustrant les *Contes* de Perrault, ou des gravures des éditions Hetzel pour les romans de Jules Verne. Il peut être amené à réfléchir sur ses choix d'illustration en se référant aux épisodes mis en lumière de cette façon, ou sur l'écart éventuel entre l'illustration et le livre. C'est un travail qui affine et précise, par le dialogue avec d'autres arts, la connaissance que les élèves ont de l'œuvre et de ses enjeux, et qui leur permet aussi de mener une réflexion sur les différents langages artistiques. Un travail sur la mise en images de la distribution d'une pièce de théâtre ou sur l'illustration qui permet de donner vie et d'incarner les personnages peut également être envisagé. Ce dialogue entre les arts peut aussi passer par l'invention d'une bande-son pour le livre, le carnet indiquant quelles œuvres musicales peuvent consonner avec certains passages de l'œuvre lue. L'élève peut enfin utiliser ce carnet – en particulier lorsqu'il suit un enseignement artistique – pour se faire lui-même l'illustrateur de telle ou telle partie de l'œuvre, de telle scène, de tel poème, par les moyens du dessin ou de la photographie.

Retrouvez éduscol sur :



## *Les cercles ou rendez-vous de lecture*

Le travail que l'élève effectue dans le carnet de lecture a vocation à être exploité lors des cercles ou rendez-vous de lecture. C'est un moment important qu'il convient de ménager après chaque étape dans la programmation de la lecture. Réunis par groupes, les élèves peuvent dans un premier temps échanger autour de leur travail : quels passages ont été compris ou ont retenu leur attention, quels autres leur ont posé problème ? Ils peuvent aussi prendre appui sur les citations relevées, sur leurs propres impressions avant de les confronter avec celles d'autrui, ce qui permet de les nuancer et de les mettre à distance, parfois de les confirmer. Le professeur organise et modère les échanges autour d'interrogations qui visent à éclairer le passage donné en lecture, de manière à ce que ces moments construisent progressivement le sens du texte et amènent également la classe à réfléchir aux enjeux de l'œuvre lue. Œuvre après œuvre, ces cercles de lecture contribuent à développer chez les élèves une véritable expertise en matière de lecture. Dans cette perspective, le professeur approfondit progressivement les interrogations qu'il propose à ses élèves. Par exemple, en début d'année il peut questionner sur les relations que l'élève entretient avec un personnage, puis l'amener à réfléchir au statut de ce personnage dans l'œuvre.

Le carnet de lecture permet ainsi à l'élève de construire et d'exprimer son rapport personnel à la littérature. Il reflète son évolution dans la pratique de la lecture et de l'écriture. Le lien fort que l'élève tisse avec son carnet se marque très fréquemment par une véritable personnalisation de l'objet : celui-ci témoigne des échos qu'ont les œuvres en chaque élève, de sorte que la tenue de ce carnet participe à « la formation de l'esprit, [au] développement de l'imagination et [à] l'éducation de la sensibilité et du goût »<sup>3</sup>. S'il est un outil au service de la lecture et de l'appropriation de l'œuvre, le carnet reste donc aussi un objet personnel : il n'a pas vocation à être corrigé et annoté par le professeur qui, en revanche le lit et peut en mesurer par ailleurs le bénéfice en termes d'engagement et d'investissement personnel de l'élève dans ses lectures.

Les expériences menées en classe rendent compte de la vitalité et de la souplesse du carnet de lecture dès lors qu'il est mis au service de l'appropriation et de l'interprétation des œuvres intégrales et qu'il n'est pas réduit à un cahier dans lequel on juxtapose des résumés partiels ou des fiches de lecture.

Le carnet de lecture permet à l'élève de garder une trace personnelle du travail qu'il a conduit en classe et à la maison sur ses lectures. La seconde partie de l'entretien aux épreuves anticipées de français engage le candidat à présenter l'œuvre lue dans l'année qu'il a le plus appréciée. L'examineur est amené à l'interroger sur sa présentation et sur les éléments d'appréciation qu'il aura exposés, il l'aide à nuancer son propos et à justifier son choix. L'élève pourra bien sûr, lors de son entretien, se souvenir de ce qui, dans le carnet qu'il aura tenu tout au long de l'année, témoigne de sa lecture de l'œuvre qu'il a choisi de présenter et de l'appropriation que son travail lui aura permis d'approfondir.